



## FLASH REPORT DU 3 AOUT 2015

### INTERSYNDICAL DE LA JIRAMA: GREVE GENERALISEE CE JOUR

Les employés de la JIRAMA dans toute l'île procèdent à un arrêt de travail de 24 heures, pour contester la mise en concession de la centrale thermique de Mandrozeza par la société américaine Symbion Power. Décision prise après avertissement fait par l'intersyndical de la JIRAMA samedi dernier à Antanimena. Cette cessation d'activité n'est qu'une première étape à leur manifestation, si l'Etat malgache ne prend pas les mesures adéquates pour résoudre le problème. Malgré cette grève généralisée, un membre de l'intersyndical déclare qu'il n'y aura aucune coupure d'eau et d'électricité.

### COUVERTURE MEDIATIQUE<sup>1</sup>

**La radio DON BOSCO** tire sur la sonnette d'alarme en abordant le problème de mise en concession de la JIRAMA dans son **Journal Parlé de 12H**. Les salariés de la JIRAMA s'insurgent contre la signature du contrat entre l'Etat malgache et la société privée américaine Symbion Power concernant la gestion de la centrale thermique de Mandrozeza pour une durée de 20 ans. Après un appel à manifestation d'intérêt, l'Etat malgache a décidé d'octroyer le projet de redressement à une société étrangère. Les salariés, quant à eux, affirment pouvoir résoudre les problèmes de délestage simplement en remplaçant les pièces défectueuses pour faire fonctionner les groupes en panne.

Dans son **Journal Parlé de 12H30**, la **radio TANA** met en avant la tension qui règne entre l'Etat et les salariés de la JIRAMA à propos de sa prise en main par une société étrangère. L'interview de Flavien ANDRIANEKENA, membre de l'intersyndical, a permis de considérer le point de vue des employés sur le fond du problème, lors de leur assemblée générale à Soanierana ce jour. Selon l'interviewé, cette mesure prise par l'Etat sous-entend l'incompétence des techniciens malgaches, voire un signe de néo-colonialisme. Lui d'ajouter que ce mouvement de grève n'est qu'un avertissement adressé à l'autorité compétente, en attendant le dénouement de la situation.

<sup>1</sup> Echantillon de référence : écoute en direct des Radio TANA, VIVA Radio, RDB, RDJ de 8h00 à 15h 00.